

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 JUIN 2016

Délibération n° D-2016-180

**Budget Principal - Amortissement des subventions
d'équipement**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/06/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 27/06/2016

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Luc DELAGARDE, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Jacques ARTHUR, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG, Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU

Excusés :

Madame Nathalie SEGUIN, Madame Monique JOHNSON.

Direction des Finances

**Budget Principal - Amortissement des subventions
d'équipement**

Monsieur Alain GRIPPON, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Vu les articles L 2321-2 et suivants et R 2321-1 du Code général des collectivités territoriales.

Les décrets 2015-1846 et 2015-1848 du 29 décembre 2015 ont modifié l'article L.2321-2 du CGCT notamment sur la partie relative à la fixation de la durée maximale des amortissements des subventions d'équipement inscrites au compte 204.

Par délibération n°D-2016-214, le Conseil municipal, en date du 20 juin 2016, a approuvé les nouvelles durées des amortissements pour les subventions d'équipement figurant au compte 204.

En application des articles L 2321-3 et R 2321-1 du Code général des collectivités territoriales, la collectivité peut procéder à la neutralisation des amortissements de ces subventions d'équipement.

Le décret prévoit que la collectivité puisse neutraliser totalement ou partiellement l'impact budgétaire de l'amortissement des subventions d'équipement versées. Ce dispositif de neutralisation vise à garantir lors du vote annuel du budget, le libre choix par la collectivité de son niveau d'épargne.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- procéder à la neutralisation des subventions d'équipement listées dans le tableau joint en annexe.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES AU TITRE DE L'ANNEE 2015

IMPACT DE LA NOUVELLE DUREE SUR EXERCICE 2016

N° Immobilisation	N° Inventaire	Libellé	Actif Brut	Amortissement
17190	17190	SUBVENTION 2015 OPAH RU AMELIORATION HABITAT	408 027,20	13 600,91
17234	17234	SUBVENTION 2015	5 187,35	1 037,47
17548	17548	SUBVENTION 2015 AMH CHAUFFE EAU SOLAIRE	21 000,00	700,00
17745	17745	SUBVENTION HSDS ORU	141 991,20	4 733,04
17794	17794	SUBVENTION 2015 ECOLE DE TENNIS	10 000,00	2 000,00
17812	17812	SUBVENTION 2015 COMMERCES CLOU GAVACHERIE SEI	117 426,40	3 914,21
18013	18013	SUBVENTION 16 LOGEMENTS SOCIAUX CHAMPOMMIEF	28 275,00	942,50
18147	18147	SUBVENTION 2015 29 LOGEMENTS ORATOIRE	75 400,00	2 513,33
18157	18157	SUBVENTION LOGEMENT SOCIAL PLH	4 000,00	133,33
18174	18174	SUBVENTION CTM LA CHAMOISERIE	100 000,00	3 333,33
18213	18213	SUBVENTION 7 LOGEMENTS SOCIAUX RUE DU 10°	17 250,00	575,00
				33 483,12